

excès. Pourquoi pas ? Les écoles de l'Etat ne sont-elles pas des écoles neutres ? Le ministère Combes a-t-il jamais manifesté le moindre souci des droits de Dieu sur l'enfance ? A-t-il pris des mesures pour en assurer l'exercice ? Qu'on nous cite donc de sa part une seule déclaration, un seul discours, une simple parole en faveur de l'éducation, je ne dis pas chrétienne, mais religieuse, à donner dans les écoles dont l'Etat a le contrôle et la direction.

C'est le contraire qui est vrai. Nous pourrions le prouver par des documents nombreux. Nous nous contenterons de reproduire ici un article paru le 19 septembre dernier, dans *L'Avenir de l'Orne*, organe ministériel.

“ Lorsque le Gouvernement aura fait entrer dans l'ordre les quelques centaines de nonnes qui prétendaient avoir le droit de violer journallement la loi, il n'aura pas achevé sa besogne.

“ Il lui faudra compléter son œuvre républicaine en infusant dans l'Université l'esprit laïque qui lui a toujours fait défaut, et c'est par l'école primaire qu'il faudra commencer.

“ Voici plus de vingt ans que l'école primaire devrait être essentiellement laïque et voici plus de vingt ans qu'elle manque à son but, qu'elle vit de lâches compromissions, qu'elle viole ses règlements et qu'elle trompe le pays tout entier.

“ *Ce n'est pas énoncer un paradoxe que de dire qu'IL FAUT LAÏCISER L'ÉCOLE LAÏQUE ; elle en a grand besoin. Derrière la façade trompeuse du mot “ laïque ” se dissimulent ou s'étalent les pratiques CULTUELLES de la maison des bons frères ” ou des “ bonnes sœurs ”, pratiques plus dangereuses encore, parce qu'elles sont plus sournoises et plus hypocrites.*

“ *Sont-ce des instituteurs laïques que ces maîtres d'école qui font énoncer quatre fois par jour des prières et des invoca-*

éc  
pr  
le  
  
S  
soi  
les  
sur  
ten  
pas  
été  
“  
abol  
reus  
men